

COMPTE RENDU du 20 mars 2019 à 20h30

Présents : Mme Nathalie DURAND - M. Gilles MORGUE - Mme Marie-Pierre COQUELET - M. Patrick LEPETIT - Mme Béatrice CREPISSE - Mme Soline TEISSERENC - Mme Chantal CASSAN - M. Lilian ROBIN - Mme Elisabeth RANC – M. René TARDY-JEUNOT - M. David ROZOT - M. Gérard VALLET

Absent : M. Frédéric RICHARD

Secrétaire de séance : Mme Soline TEISSERENC

Approbation du procès verbal rendu du conseil municipal du 7 février 2019 : Votants : 12

Pour : 12

1°) Délibérations :

Ouverture de poste suite à avancement de grade : Adjoint technique principal 1^{ère} classe.

Votants : 12 Pour : 12

Ouverture de poste suite à avancement de grade : Rédacteur principal 1^{ère} classe.

Votants : 12 Pour : 12

Ouverture de poste pour un contrat à durée déterminée de 6 mois. M. Sébastien ESCOFFIER prendra ses fonctions le 1^{er} avril 2019.

Votants : 12 Pour : 12

Validation du protocole transactionnel suite médiation Faure Pisciculture : Mme le Maire avait donné lecture lors du précédent conseil municipal, du protocole transactionnel. Pour une validation définitive, une délibération est nécessaire.

Votants : 12 Pour : 12

Report de la date de transfert de compétence eau au 01/01/20 au 01/01/26. La loi NOTRe prévoyait une prise de compétence de l'eau par les services de la communauté de communes, ainsi le Syndicat Intercommunal des Eaux Potable Valloire Galaure garderait la compétence jusqu'en 2026. Mme le Maire et Gilles MORGUE donne des explications sur ce dossier.

Votants : 12 Pour : 10 Abstentions : 2

Opération façade communauté de communes : validation du périmètre

Mme le Maire rappelle le fonctionnement de cette opération qui existait lors de la communauté de communes Rhône Valloire, elle présente le périmètre retenu. La communauté de communes subventionnera à hauteur de 1000 €, la commune doit prévoir la même somme.

Votants : 12 Pour : 3 Abstentions : 2 Contre : 7

Demande de fonds de concours pour WC publics, beffroi, et voirie 2019 :

Votants : 12 Pour : 12

Vote des taux d'imposition pour 2019 : Après discussion sur les travaux à venir et compte tenu des augmentations successives, Mme le Maire propose de ne pas augmenter les taux d'imposition.

Votants : 12 Pour : 12

Vote des subventions accordées aux associations : Mme le Maire propose de réévaluer certaines subventions, comme la bibliothèque, la truite de veuzes, l'ACCA.

ASSOCIATION	MONTANT SUBVENTION
ACCA	100 €
ACRDNS	100 €
AMICALE BOULES	100 €
BIBLIOTHÈQUE	550 €
CLUB DU 3 ÈME ÂGE	150 €
CLUB INFORMATIQUE MANTHES	450 €
COMITE DE PARENTS D'ÉLÈVES	200 €
COMITE D'ANIMATION MANTHES	640 €
LES AMIS DU PRIEURÉ	850 €
OCCE 26 (Coopérative scolaire)	500 €
PRÉVENTION ROUTIÈRE	65 €

ASSOCIATION	MONTANT SUBVENTION
TAROT	100 €
TENNIS DE TABLE	4 000 €
TRUITE DE VEUZE ET D'ORON	100 €
<i>DIVERS</i>	545 €

Votants : 12 Pour : 9 Abstentions : 2 Contre : 1

Cimetière fin de procédure de reprise et de concessions abandonnées : Mme le Maire résume le déroulement de la procédure de reprise, prochainement elle prendra un arrêté, ainsi 35 concessions pourront être nettoyées et mises à disposition, en échelonnant sur plusieurs années.

Votants : 12 Pour : 12

2°) Assainissement

Vote du Compte Administratif Assainissement 2018

Mme Marie-Pierre COQUELET présente le Compte Administratif. Mme le Maire sort de la salle et Mme Marie-Pierre Coquelet soumet au vote, ainsi, Mme le Maire ne participe pas au vote.

Votants : 11 Pour : 11

Délibération approuvant le Compte de Gestion Assainissement 2018

Votants : 12 Pour : 12

Délibération affectation du résultat Assainissement 2018

Exploitation :

Recettes 2018	28 188.72 €
Dépenses 2018	<u>59 720.04 €</u>
Résultat exercice 2018	- 31 531,32 €
Excédent antérieur	59 714.19 €
Résultat à affecter	<u>+ 28 182.87 €</u>

Investissement :

Recettes 2018	10 487.38 €
Dépenses 2018	<u>27 872.00 €</u>
	-17 384.62 €
Excédent 2017	84 970.62 €
Excédent de financement	<u>+ 67 586.00 €</u>

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'affecter comme suit le résultat de 2018 :

- C/001 Réserves : 67 586.00 €

- C/002 Résultat de fonctionnement reporté : 28 182.87 €

Votants : 12 Pour : 12

Vote du Budget primitif Assainissement 2019

Mme Marie-Pierre COQUELET donne des explications sur les propositions de vote.

Le budget exploitation s'équilibre à 39 287 € et le budget investissement à 102 549 €.

Votants : 12 Pour : 12

3°) École : Compte-rendu du conseil d'école :

Pour la rentrée de septembre 2019, les 2 classes sont maintenues puisque 29 enfants sont prévus, et les deux enseignants restent en poste. Le voyage scolaire est prévu au muséum de GRENOBLE.

4°) Point sur les travaux/budget :

Les travaux sur la traversée se déroulent normalement, une coupure d'eau a eu lieu mardi 19 mars, ensuite la remise en état sur les tranchées devraient avoir lieu prochainement et seront réalisés par l'entreprise Eiffage. A la fin des travaux, la route sera refaite entièrement par le Département.

Travaux sur la RD 137, (Route de Lapeyrouse) un balayage a eu lieu, une seconde phase de travaux aura lieu avant l'été.

Salle de Tennis de Table : les travaux se déroulent normalement.

Pont de l'Oron : une réunion sera organisée avec les élus de LAPEYROUSE-MORNAY, un seul devis a été reçu pour l'instant, les frais seront à partager avec la commune de MANTHES.

5°) Questions diverses

Elections européennes 26 mai de 8 à 18 h. Répartition des tranches horaires entre les élus pour la tenue du bureau de vote.

Village propre : le 30 mars à partir de 8 h 30.

Marché au village : La communauté de communes propose l'organisation pour les marchés au village cet été. La commune ne souhaite pas se positionner.

Fête de la truite : samedi 6 juillet, réunion à prévoir avec les associations.

Terrain BOUCHERAND : classé en zone N protégé. Aucun aménagement ne peut se faire sur cette parcelle.

Sacristie/Beffroi : rendez-vous avec Mme LEMOING de la DRAC pour la visite du beffroi, les travaux peuvent donc se faire comme prévu. La sacristie n'est pas classée, mais le cœur de l'église est classé, donc nous ne pourrons pas avoir de subventions de la DRAC sur des travaux sur la sacristie. Mme LEMOING est contre la démolition de la sacristie, et préconise de revoir M. FRANCOU pour renégocier le devis.

Permis d'aménager : M. Daniel FAURE fait appel de la décision.

Urbanisme : Demande de travaux pour la réfection des toitures, maison BOUVAREL/MORGUE, Maison BESSET/MAGNARD.

Contentieux BOUILLOT/WEBER/SIBEUD : gros problème de voisinage, demande pour une médiation.

Barrière pour interdire l'accès au parc pour les véhicules, réalisée par les employés des services techniques.

23 h : Départ Lilian ROBIN

Panneaux à 70 km/h sur la RD 121 et RD 837 : compte tenu du coût et du délai restant, les élus choisissent de ne pas investir pour des panneaux de limitation provisoire.

Départ Denis : rappel de la date pour le pot de départ.

Panneau bibliothèque : Chantal CASSAN relance pour le panneau de la bibliothèque.

La séance est levée à 23 h 10.